



MAIRIE D'YMONVILLE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatre septembre à 19h30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de **Monsieur Laurent CASSONNET, Maire.**

DATE DE CONVOCATION	Le 29 août 2023
PRESENTS	Laurent CASSONNET, Frédéric COUDIERE, Fabien EUGENE, Kathy SUBILLEAU, Pascal CANARD, Ophélie DEROSIER, David KAMMER, Edouard BRETON, Laurent DELARUE, Joël BRULE, Bernard DECARRIERE
ABSENTS EXCUSES	
ABSENTS	
NOMBRE DE MEMBRES	En exercice 11 Présents 11 Votants 11
SECRETAIRE DE SEANCE	Mme Ophélie DEROSIER
SESSION	Ordinaire

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2023
2. Travaux de voiries Rues de la Pierre Levée et des Ecoles
3. Décision modificative n° 1 – Budget principal
4. Repas des aînés 2023
5. Fonds de solidarité pour le logement 2023
6. Informations diverses
7. Clôture de séance

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de secrétaire de séance.
 Ophélie DEROSIER accepte le poste.

Monsieur le Maire informe que Bernard DECARRIERE aura un léger retard. En effet, il assiste à la réunion organisée par la Communauté de Communes Cœur de Beauce dans le cadre du programme « Territoire engagé transition écologique ».

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2023

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

2- TRAVAUX DE VOIRIE RUES DE LA PIERRE LEVEE ET RUES ECOLES (CHOIX DU FOURNISSEUR)

Délibération 2023-09-01

Monsieur le Maire présente le devis des travaux de voirie de la société Beauce Sologne Travaux Public (BSTP) pour les Rues de Pierre Levée et des Ecoles.

Montant du devis : 19 708.00 € HT soit 23 649.60 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,
 - **VALIDE** la proposition de l’entreprise BSTP pour un montant de 19 708.00 € HT.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

3- DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

Délibération 2023-09-02

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, qu’il y a lieu de modifier le budget principal dans le cadre des frais de dossier d’Energie Eure et Loir dans le cadre de l’enfouissement des réseaux aériens 2022 Rues des Ecoles et des Vignes.

Section de fonctionnement			
ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES en €	RECETTES en €
D615221	Entretien et réparation bâtiments publics	- 3 680.00	
	TOTAL D61 : Services Extérieurs	- 3 680.00	
D6588	Autres charges diverses de gestion courante	3 680.00	
	TOTAL D065 : Autres charges de gestion courant	3 680.00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

Le conseil municipal, à l’unanimité
 - **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget principal (256)

Bernard DECARRIERE arrive à 20h45

4- REPAS DES AINES 2023

Le conseil municipal décide d’organiser le prochain repas des aînés le samedi 9 décembre 2023.

Suite à la discussion, le conseil municipal pourrait inviter la totalité de la population à assister à une réunion publique courant janvier 2024 pour un temps d’échanges et d’informations accompagné du verre de l’amitié.

5- FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2023

Délibération 2023-09-03

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dispositif du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Le Conseil Départemental sollicite une participation de la commune afin d'aider les personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **REJETTE** la demande de participation au FSL 2023

6- INFORMATIONS DIVERSES

↳ Plainte reçue en mairie

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu en mairie concernant une plainte pour une dégradation sur un véhicule automobile en stationnement sur le trottoir Rue de la Pierre Levée.

Un ensemble agricole ayant provoqué cet accrochage, le chauffeur n'a pas laissé ses coordonnées.

Ce genre de délit ne peut pas rester sans suite. Monsieur le Maire s'informe régulièrement de l'enquête en cours.

↳ Projets de la Communauté de Communes Cœur de Beauce

Monsieur le Maire a demandé, lors de la réunion de la commission scolaire, qu'une étude chiffrée comparative entre les projets de constructions d'une école et d'un restaurant scolaire sur les communes de Fresnay L'Evêque ou d'Ymonville soit réalisée. Pour ce faire, nous fournissons à la Communauté de Communes les plans nécessaires représentant l'unité foncière 1AUE du PLUI dédiée à ce projet intégrant le terrain de football synthétique.

A ce propos, la construction de ce stade a été confirmée par Monsieur Benoit PELLEGRIN lors de l'Assemblée Générale de l'Avenir d'Ymonville.

↳ Commissions municipales

Monsieur le Maire demande aux conseillers concernés leur disponibilité afin que la commission Cimetière et ainsi que celle des Travaux puissent se réunir courant octobre.

↳ Avancement des travaux en cours

* Enfouissement réseau HTA :

La finalisation du génie civil est prévue mi-septembre. Entre le 23 et le 27 octobre, nous procéderons à la mise en service du réseau HTA souterrain ainsi qu'à la suppression du réseau aérien. Les supports aériens seront retirés dans la continuité. A voir par rapport aux cultures, notamment pour ceux situés dans les champs.

* Réfection couvertures Mairie / SMA / Arsenal

La société DRU Couverture interviendra à partir du 18 septembre 2023.

↳ Avancement du projet éolien JPee

Après contact avec Monsieur DADA (JPee), Monsieur le Maire confirme le souhait que le projet éolien sur la commune soit définitivement acté pour le prochain conseil municipal courant octobre. Monsieur DADA prendra contact, pour ce faire, prochainement avec les agriculteurs concernés n'ayant pas encore signé.

↳ Changement de trésorerie

Suite à la fermeture du Trésor Public de Voves, Monsieur le Maire informe que la commune dépend depuis le 1^{er} septembre 2023 du Service de Gestion Comptable de Châteaudun.

13- TOUR DE TABLE

Fabien EUGENE signale la crainte d'un administré ayant remarqué un débordement de la végétation dans son coffret électrique en limite de propriété. Monsieur le Maire prendra renseignements auprès de la société DHENNIN afin de déterminer la dangerosité et la méthode d'entretien.

Bernard DECARRIERE rend compte de sa participation à l'atelier de co-construction de la stratégie économie circulaire à la Communauté de Communes Cœur de Beauce du 4 septembre 2023. Suite à la transmission du compte rendu de cette réunion par la Communauté de Communes, il pourra nous en expliquer le contenu.

Joël BRULE signale une déformation sur le revêtement goudron du chemin des Gailloux. Monsieur le Maire le signalera à la société BSTP.

Joël BRULE s'inquiète de l'étalement positionné sur le mur du cimetière. Monsieur le Maire répond que les travaux de réfection seront entrepris prochainement.

14- CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.

Procès-Verbal approuvé en séance du **13 NOV. 2023**

Le Maire
Laurent CASSONNET



La secrétaire de séance
Ophélie DEROSIER